

SECTEUR
AGRICOLE

INICIAL, MON PARTENAIRE LOGEMENT



JE CHERCHE UNE LOCATION

LOCATIONS RESERVÉES

Inicial vous donne accès à un parc de plus de 12 000 réservations locatives : logements familiaux, résidences pour jeunes, proposés par les filiales du CIL et tous les autres partenaires bailleurs sociaux. Inicial vous fait bénéficier directement des AIDES LOCA-PASS®.

LOCATIONS DANS LE PARC PRIVÉ

Inicial recherche votre logement et vous accompagne dans le cadre de votre mobilité professionnelle ou vous donne accès aux logements gérés par sa filiale Administration de biens.

AVANCE LOCA-PASS®

Vous êtes salariés de moins de 30 ans : Inicial verse pour vous le montant du dépôt de garantie. C'est un prêt sans intérêts d'un montant maximum de 500 € remboursable par mensualités de 20 € minimum.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

GARANTIE LOCA-PASS®

Vous êtes salariés de moins de 30 ans : Inicial se porte caution des impayés de loyers, gratuitement, auprès du propriétaire bailleur et vous facilite ainsi l'accès au logement souhaité. Cumulable avec l'AVANCE LOCA-PASS®.

Exclusivement pour les logements conventionnés appartenant à une personne morale (sauf SCI familiales) et faisant l'objet d'une convention APL ou d'une convention à loyer maîtrisé avec l'ANAH.

GARANTIE DES RISQUES LOCATIFS® (GRL)

Ce dispositif favorise un large accès aux **logements du parc privé** en assurant aux bailleurs une meilleure couverture contre les impayés sous forme d'une avance remboursable par le locataire. Pour plus d'informations : www.grl.fr



JE SUIS MUTÉ : JE CHERCHE UN LOGEMENT

EURO CIL Mobilité Relocation, filiale d'Inicial, aide les salariés en mobilité professionnelle, mutés ou nouvellement embauchés à trouver un nouveau logement. Sur l'ensemble du territoire national, un professionnel de l'immobilier prépare et accompagne les visites de logements et facilite les démarches administratives.

L'AIDE AGRI-MOBILITÉ est une subvention distribuée par Inicial qui permet de financer certains frais liés au changement de résidence.

Montant maximum : Renseignez vous auprès de votre entreprise ou d'Inicial.

ACHAT OU TRAVAUX : JE CHERCHE UN FINANCEMENT

EURO CIL Habitat Conseil,

Accompagnement sur mesure, suivi personnalisé et gratuit par un conseiller spécialisé pour optimiser votre projet : budget, plan de financement, recherche de financement bancaire, mise en place des prêts AGRI-ACCESSION et AGRI-TRAVAUX, conseils pratiques...

PRÊT AGRI-ACCESSION

Neuf, ancien avec ou sans travaux

Inicial finance la construction ou l'achat de votre résidence principale neuve ou ancienne, avec ou sans travaux. Conditions :

- Être primo-accédant ou en mobilité professionnelle
- Certains prêts sont soumis à des plafonds de ressources.
- Taux fixe annuel 1,5 % hors assurance.
- Pas de frais de dossier.
- Durée, montant maximum : Renseignez vous auprès de votre entreprise ou d'Inicial.

PRÊT AGRI-TRAVAUX

Inicial finance le montant de vos travaux dans votre résidence principale pour l'aménagement,

l'amélioration ou l'agrandissement, les dépenses d'entretien et les revêtements de surface.

- Taux fixe annuel 1,5 % hors assurance.
- Pas de frais de dossier.
- Durée, montant maximum : Renseignez vous auprès de votre entreprise ou d'Inicial.

Exemple : pour 1 000 € empruntés sur 5 ans, votre mensualité est de 17,31 €. Coût du crédit 38,60 €, montant total dû 1 038,60 €.
Inicial vous propose une assurance groupe décès/invalidité s'ajoutant à la mensualité, de 0,35 € (100 % sur 2 têtes).

PRÊT TRAVAUX Partenaires : un + d'Inicial

En partenariat avec des établissements financiers, Inicial vous propose des prêts pouvant atteindre **jusqu'à 21 500 € pour tous types de travaux**, y compris de décoration, intérieurs ou extérieurs. Ils sont cumulables avec le PRÊT TRAVAUX.

Pays-de-la-Loire et Normandie : mise en place en cours.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

JE DOIS FAIRE FACE À DES DIFFICULTÉS IMPRÉVUES

CIL-PASS assistance®

Inicial intervient, **gratuitement et en toute confidentialité**, en accompagnement des salariés rencontrant des difficultés de logement liées aux accidents de la vie (séparation ou divorce, perte d'emploi, baisse de revenus, décès du

conjoint, maladie, handicap...). Ses conseillères spécialisées accueillent, écoutent et élaborent un diagnostic. Elles vous proposent des solutions adaptées en relation avec un réseau de partenaires locaux et mettent en œuvre des solutions locatives.

Nos agences sont proches de vous

22

5 place de la Liberté, BP422
22004 **Saint-Brieuc** cedex 1
02 96 68 92 12

29

CCI, 1 place du 19^e RI - BP92028
29220 **Brest** Cedex 2
02 98 00 38 88

Parc d'innovation de Mescoat
29419 **Landerneau** Cedex
02 98 85 42 00

CCI, Aéroport - CS27934
29679 **Morlaix** Cedex
02 98 62 39 09

14 rue de la Troméie - BPI427
29104 **Quimper** Cedex
02 98 90 48 55

CCI, 145 av de Keradennec
29330 **Quimper** Cedex
02 98 98 29 13

35

CCI, 50 rue Nationale - BPI0151
35301 **Fougères** Cedex
02 99 94 75 81

33 rue Victor Hugo
35600 **Redon**
02 99 72 34 87

1 rue du Scorff - CS54221
35042 **Rennes** Cedex
02 99 27 20 00

19 rue de La Chalotais
35000 **Rennes**
02 99 67 30 30

30 bd des Talards
35400 **Saint-Malo**
02 99 56 85 77

30 rue de Paris
35500 **Vitré**
02 99 74 55 88

44

4 place Aristide Briand - BP 19011
44090 **Nantes** Cedex 1
02 40 47 80 00

56

10 ter bd du Général Leclerc
56100 **Lorient**
02 97 21 67 64

PIBS, rue du Commerce - CP45
56038 **Vannes** Cedex
02 97 54 21 04

76

CCI, 16 bis avenue Foch
76210 **Bolbec**
02 32 84 47 44

www.inicial.fr